

DEC201345DR13

Décision portant nomination de Mme Laetitia BARIAT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité UMR5096 intitulée LGDP**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC191245DGDS du 19 décembre 2019, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5096 intitulée LGDP, dont le directeur est M. Olivier PANAUD ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 03/10/2019 ;

Considérant que Mme Laetitia BARIAT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée du 14 au 16 octobre et du 18 au 19 novembre 2020, par le CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Laetitia BARIAT, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UMR5096, à compter du 01/07/2020.

Mme Laetitia BARIAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Laetitia BARIAT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 16/07/2020

Le directeur de l'unité
Olivier PANAUD

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

